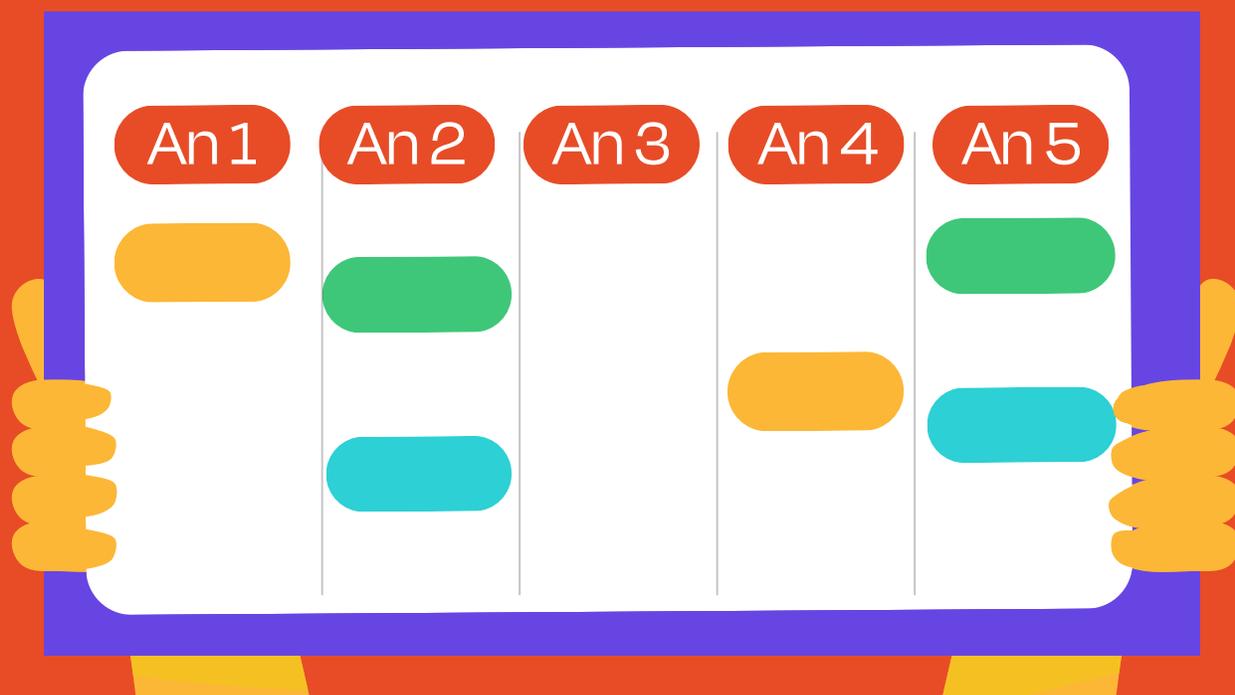




PLANIFIONS BIEN!

# Agenda GMR 2030

TRIONS MIEUX!



Une initiative de



En partenariat avec



Dans le cadre de



# CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

## Réalisation

Fondation Monique-Fitz-Back

## Collaboration

ENvironnement JEUnesse  
Québec'ERE

## Soutien financier

RECYC-QUEBEC  
Cascades  
Secrétariat à la Jeunesse

## Validation

Merci aux jeunes et aux adultes les accompagnant au *Forum TRippant, avenir brillant* pour leur implication dans la validation de l'Agenda GMR 2030.

## Reproduction et vente

Les établissements d'enseignement et les organismes à but non lucratif sont autorisés à procéder, à des fins éducatives, à une reproduction totale ou partielle du présent document, à la condition d'en mentionner la source.

Cet Agenda GMR 2030 et les outils qui l'accompagnent sont également disponibles sur le site de la Fondation Monique-Fitz-Back.  
<https://fondationmf.ca>

Pour commander la trousse imprimée:  
[fmf@fondationmf.ca](mailto:fmf@fondationmf.ca)

## Mot des directions

Nous sommes extrêmement enthousiastes de vous présenter l'**Agenda GMR 2030** ! Cette trousse, avec sa proposition de missions à réaliser, ses moyens suggérés pour y arriver et son calendrier réparti sur 5 ans, offre une belle occasion de faire un pas de plus vers une saine gestion des matières résiduelles (GMR) dans les établissements scolaires. Conçu à partir de la vision de jeunes réuni-e-s au *Forum TRippant, avenir brillant* tenu en novembre 2024 à Victoriaville, l'Agenda GMR 2030 donne des moyens et de l'impulsion à toute instance scolaire qui souhaite soutenir les efforts déjà entrepris par des jeunes et les adultes motivé-e-s qui les accompagnent. En signant cet Agenda, vous démontrez à vos élèves la cohérence entre le discours de formation de citoyen-ne-s écoresponsables et les moyens mis en place pour leur donner le pouvoir d'agir en ce qui concerne la manière de disposer de leurs biens de consommation. Nous vous encourageons donc à intégrer cette planification à vos agendas respectifs avec conviction, à l'adapter à votre contexte scolaire et à l'utiliser comme catalyseur de décisions et d'implication des personnes fréquentant votre établissement. Ensemble, nous formons une génération de citoyen-ne-s responsables conscient-e-s de l'impact de leurs actions sur notre planète. Construisons un avenir plus vert et plus brillant, une école à la fois!



Marie-Hélène Gagnon  
Directrice générale Fondation  
Monique-Fitz-Back



Sarah-Katherine Lutz Directrice  
générale  
ENvironnement JEUnesse



Barbara Genest  
Directrice générale Québec'ERE  
environnement

# SIGNATURES

Les parties reconnaissent avoir lu, compris et accepté les composantes de l'Agenda GMR 2030.

L'école \_\_\_\_\_  
s'engage à créer un plan d'action "Agenda GMR 2030" sur 5 ans afin de réaliser les missions ciblées pour notre milieu.

En foi de quoi, elles ont signé à \_\_\_\_\_, le \_\_ e jour  
du mois de \_\_\_\_\_ 20\_\_.

*Nom(s), Prénom (s)*

*Fonction*

*Signature*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

# PRÉSENTATION DE L'AGENDA GMR 2030

À l'invitation de la Fondation Monique-Fitz-Back et d'ENVironnement JEUnesse, en partenariat avec Québec'ERE, dans le cadre du projet Gère tes matières, une trentaine de jeunes du secondaire délégué·e·s par une douzaine d'écoles se sont réunie·e·s le 22 novembre 2024 à Victoriaville au **Forum TRlppant avenir brillant**. Ces jeunes ont jeté les bases d'un agenda d'un horizon de 5 années, qui vise à améliorer la quantité et la qualité de la récupération des matières résiduelles dans les écoles québécoises. Cet Agenda GMR 2030 s'adresse principalement aux gestionnaires des écoles et des Centres de services scolaire (CSS) afin qu'ils et elles s'engagent dans une démarche collective grâce à une liste de missions à réaliser dans leurs milieux respectifs.

Le service de collecte des matières valorisables est bien implanté dans le monde municipal, mais nous devons nous rendre à l'évidence, malgré les équipements installés, la collecte des matières résiduelles dans les écoles tarde à atteindre son plein potentiel, et ce pour toutes sortes de raisons. Et pourtant l'impact de cette gestion perfectible contribue à plus de pollution, à l'épuisement des ressources et à l'accélération des changements climatiques. Les jeunes sont inquiet·ètes au sujet de leur avenir mais sentent bien qu'ils·elles ont de la prise sur la gestion de leurs biens de consommation. Donnons-leurs les moyens !

***Devant cet état de la situation, la Fondation Monique-Fitz-Back et ENVironnement JEUnesse mettent l'épaule à la roue pour outiller le milieu scolaire grâce à cette trousse inspirée des espoirs des jeunes présent·e·s au Forum.***

# La trousse contient les éléments suivants :

- L'Agenda GMR 2030 à signer ;
- Une introduction à partir du contexte actuel ;
- Un état des lieux avec argumentaire pour motiver les troupes ;
- Comment ça fonctionne ;
- Un grand calendrier de l'Agenda à utiliser ;
- 33 missions à choisir et à situer sur le calendrier ;
- Une boîte à outils facilitant la réussite des missions .



<b>1</b>	<b>CONTEXTE</b>	<b>7</b>
<b>2</b>	<b>ÉTAT DES LIEUX</b> DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES	<b>8</b>
<b>3</b>	<b>COMMENT</b> ÇA FONCTIONNE?	<b>10</b>
<b>4</b>	<b>LES MISSIONS</b>	<b>13</b>
<b>5</b>	<b>BANQUE D'OUTILS</b>	<b>16</b>
<b>6</b>	<b>AIDE-MÉMOIRE</b>	<b>32</b>

# 1. CONTEXTE

**Nous utilisons des ressources qui ont mis des millions d'années à se former.**

*Comme l'a dit Lavoisier :*

« Rien ne se perd,

rien ne se crée,

tout se transforme. »

**Mais...**  
**est-ce qu'on transforme un peu trop ?**

Au Québec, 97 % du contenu de nos sacs à ordures pourrait être détourné de l'enfouissement (20 % recyclable, 57 % compostable), mais seulement 47 % de ces matières sont effectivement récupérées.

Autrefois, les écoles étaient des *leaders* en récupération. Aujourd'hui, plusieurs obstacles freinent leurs efforts : contrats de nettoyage, surcharge du personnel, implication des jeunes, complexité des matières et variabilité régionale.



Notre développement va plus vite que ce que la Terre peut renouveler.

En 2024, au niveau mondial, le jour du dépassement\* est advenu le 1er août. Selon le mode de vie canadien, nous atteignons cette date le 13 mars. Les inégalités sont flagrantes, et des choix collectifs s'imposent pour réduire notre empreinte écologique\*.



Face à l'écoanxiété paralysante, il est essentiel de se concentrer sur ce que nous pouvons changer. La gestion des matières résiduelles en fait partie :

**chaque geste compte, et bien gérer, ça fait du bien!**

\* Voir le lexique page 28

## 2. ÉTAT DES LIEUX DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES



Le taux de récupération est très faible dans les écoles secondaires.

La gestion des matières triées à l'école est complexe à tous les niveaux c'est-à-dire la récupération, la consigne et le compostage.

Les jeunes disposent de peu de moyens pour se sensibiliser et s'éduquer.



Les installations de tri (bacs de récupération et de valorisation ainsi que des poubelles) sont déficientes en nombre et en qualité.



La gestion des matières récupérées est précaire puisqu'elle est basée sur la volonté du personnel, des élèves, des comités étudiants, tous et toutes volontaires et avec un haut taux de roulement.

Il y a une contamination importante des matières, découlant de la piètre qualité du tri effectué tant par les élèves que par le personnel des écoles.

L'absence de ce sujet dans le curriculum du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) retarde son intégration dans les différentes matières.

Les biens de consommation de piètre qualité (souvent en plastique ou multi matières) et jetables après usage sont en hausse.



La stratégie de valorisation de la matière organique du gouvernement québécois vise à instaurer la gestion de la matière organique dans 100% des institutions en 2025.

Avec l'arrivée, du Règlement interdisant les plastiques à usage unique du fédéral (RIPUU) et la Responsabilité élargie des producteurs au Québec (REP) à partir de janvier 2025, le moment est propice à l'action dans les écoles.



Il existe de nombreux outils et organismes qui travaillent déjà pour l'amélioration de la gestion des matières résiduelles dans le milieu scolaire.



# 3. COMMENT ÇA FONCTIONNE?

Nous vous proposons de situer dans un horizon de 5 ans une panoplie de missions dans 3 grands secteurs d'action ; la gestion, les connaissances et les ressources matérielles. Pour ce faire, un grand calendrier et 33 missions à découper vous sont fournis.

Selon le niveau d'avancement dans chacun des milieux, la démarche est ajustable. En effet, certains CSS ont déjà adopté une politique environnementale et nommé une personne porteuse des enjeux de développement durable.

Le choix des missions permet de s'approprier chacune d'elles et la possibilité de les déplacer sur l'échiquier du temps facilite du même coup l'adéquation à la réalité du milieu.

***Dans un processus idéal, voici le scénario qui pourrait être vécu dans votre milieu :***

Un comité ou une instance prend connaissance de l'Agenda GMR 2030 et décide de le porter au sein de l'école ou du CSS.

**1**

**2**

L'Agenda est présenté à la direction, au conseil d'établissement ou à toute autre instance qui le signe en guise d'engagement.

Un comité représentatif du milieu (jeunes, profs, personnel non enseignant, personnel de soutien, direction, conciergerie, maintenance, etc.) prend connaissance des 33 missions, choisit celles qui sont réalisables dans leur milieu et les situe sur un horizon de 5 ans (calendrier géant et missions fournies).

3

Le comité établit un plan d'action qui détermine les responsables de chaque mission et les moyens envisagés pour les réussir.

4

Le comité se réunit à intervalles réguliers afin de faire le suivi des actions à poser.

5

En fin d'année, l'Agenda est révisé et ajusté au besoin.

6

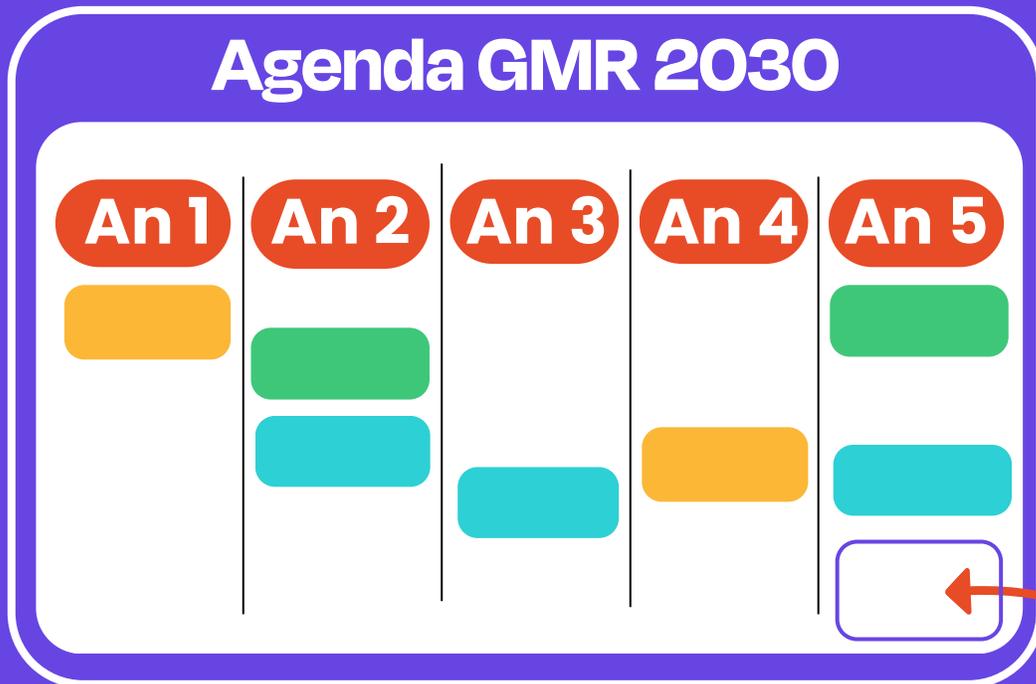
Il est suggéré de publiciser les bons coups dans le milieu. Des organismes de soutien tels que la Fondation Monique Fitz-Back et ENvironnement JEUnesse peuvent vous aider à le faire.

7

Afin de célébrer les avancées, on peut aussi songer à demander une certification auprès d'ENvironnement JEUnesse, du Mouvement ACTES, de RECYC-QUÉBEC ou autre.

8

*Après avoir pris connaissance des missions (pages suivantes), les disposer sur le calendrier géant et s'y référer régulièrement.*



### Légende



Missions liées à la gestion ou aux politiques adoptées



Missions liées aux connaissances



Missions liées aux ressources matérielles/équipements

*Vous retrouverez pour chaque mission à découper des étoiles correspondant à leur niveau de difficulté.*



*1 = niveau accessible*

*3 = niveau avancé*

*Note : les missions ne sont pas nécessairement toutes à réaliser.*

*L'important est d'intituler des actions.*

# 4. LES MISSIONS

## Missions liées à la gestion ou aux politiques adoptées (G)

*(Politique environnementale, identification de personnes-ressources, soutien aux comités étudiants)*

- G0.** Signer l'Agenda GMR 2030.
- G1.** S'approprier les missions de l'Agenda GMR 2030 et les adapter à la réalité du milieu.
- G2.** Rédiger et adopter une politique environnementale.
- G3.** Adopter un plan de gestion des matières résiduelles qui implique les différents acteur·trice·s du milieu.
- G4.** Se doter d'une politique d'achat en vrac et local.
- G5.** Former un comité environnement permanent au sein du CSS et/ou de l'école.
- G6.** Créer et/ou soutenir un comité environnement jeunesse à l'école.
- G7.** Créer et/ou soutenir une friperie scolaire.
- G8.** Créer et/ou soutenir un magasin scolaire incluant les objets perdus ou issus de dons.
- G9.** Assurer un suivi d'amélioration en GMR par des données chiffrées.
- G10.** Inclure la gestion des matières valorisables (recyclables et compostables) dans les contrats d'entretien de l'école.
- G11.** Obtenir une certification en bonnes pratiques GMR.

## Missions liées aux connaissances (C)

*(cursus, formations en continu et mobilisation)*

- C1.** Offrir de la formation en GMR aux membres du personnel.
- C2.** Donner des formations aux élèves dans les classes, organiser des journées ou semaines thématiques, des sorties éducatives, des ateliers de réparation et de réemploi.
- C3.** Sensibiliser en continu en faisant des campagnes, des concours, des affiches, des diaporamas sur les écrans de l'école et des rappels sur les réseaux sociaux.
- C4.** Intégrer au programme scolaire de toutes les matières le sujet de la gestion des matières résiduelles.
- C5.** Démarrer une communauté de pratiques en GMR ou y participer.
- C6.** Expérimenter le lombricompostage et/ou le compostage domestique pour fins d'éducation et/ou pour fournir de l'engrais au jardin scolaire.

## Missions liées aux ressources matérielles/équipements (M)

*(Locaux, îlot de tri, consignation)*

- M1.** Installer des îlots de tri intégrant la récupération des matières valorisables.
- M2.** Équiper les classes et les corridors de bacs de récupération esthétiques, facilement manipulables, bien identifiés, accessibles et en quantité suffisante.
- M3.** Instaurer la collecte des résidus alimentaires dans l'établissement.
- M4.** Adopter la vaisselle réutilisable.
- M5.** Installer près des îlots de tri une station de lavage pour les contenants réutilisables des boîtes à lunch.
- M6.** Installer des îlots multi matières.
- M7.** Récupérer les livres pour les Écolivres ou des organismes locaux.
- M8.** Offrir un local pour une friperie.
- M9.** Offrir un local pour un magasin de fournitures scolaires.
- M10.** Favoriser la récupération des contenants consignés.

# 5. BANQUE D'OUTILS



- Un organigramme scolaire pour les jeunes ;
- Un procédurier pour envoi de courriel ;
- Une sitographie des ressources disponibles sur le web ;
- Un diaporama des bonnes pratiques pour les écrans d'école ;
- Des affiches des différentes matières selon les nouvelles consignes en GMR au Québec ;
- Un lexique des termes utilisés en GMR.

## EN LIGNE

- Un communiqué de presse modifiable ;
- Un canevas de plan d'action pour adopter une politique environnementale ;
- Une démarche d'élaboration d'un plan d'action pour une transition socio-écologique dans les écoles ;
- Un plan de gestion en GMR ;
- Une banque d'exemples inspirants.



**Retrouve l'agenda  
en ligne ici !**



***Au sein de votre région***

**Centre de services scolaire (CSS)**

***Au sein de votre établissement scolaire***

**Conseil d'établissement**

**Direction d'école**

**Comité consultatif des enseignant·e·s**

**Enseignant·e·s**

**Conseil des élèves et comité étudiant·e·s**

**Élèves**

## Pour plus de précisions !

- **Ministère de l'éducation du Québec (MEQ)** : Le plus haut échelon quand on parle d'éducation ! Le ministère a pour fonction d'élaborer et de proposer des politiques relatives au domaine de l'éducation. **Celui-ci est mentionné afin que vous puissiez avoir en tête tout l'organigramme du système scolaire.**
- **Centre de services scolaire (CSS)** : Cet organisme public, qui agit sur l'ensemble de ta région, agit en tant qu'intermédiaire entre les directives du MEQ et les établissements scolaires qui sont sous sa gouverne. Son rôle est d'accompagner les établissements scolaires en suivant les ressources financières, matérielles et humaines qu'ils possèdent. Il est géré par un conseil d'administration composé de parents d'élèves, de membres du personnel scolaire ou encore de membres de la communauté. **Cet organisme peut être mis à contribution pour la réalisation de certaines missions de l'Agenda car elles sont souvent responsables des soumissions pour l'entretien ménager des écoles et de l'adoption de politiques. De plus en plus de CSS se sont dotés d'un comité environnement et d'un·e conseiller·ère pédagogique dédié·e au développement durable.**
- **Conseil d'établissement** : Composé de parents, de membres du personnel et de la communauté et d'élèves du secondaire, son rôle principal est d'analyser la situation de l'école par rapport aux besoins des élèves. C'est lui qui étudie les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu pour pouvoir adopter ou non certains projets éducatifs. **Cet organisme peut être utile pour vous au niveau des soumissions pour des politiques d'achat ou pour l'adoption d'une politique environnementale. On vous conseille même de demander une audition pour présenter l'Agenda GMR 2030 !**

- **Direction d'école** : Elle assure et possède la voix décisionnelle concernant beaucoup d'aspects liés au bon déroulement de l'établissement, notamment la responsabilité de la direction pédagogique de l'école ainsi que la répartition des ressources matérielles et financières. *C'est donc l'instance à convaincre si vous voulez que l'Agenda GMR 2030 soit mené dans votre établissement. La direction de votre école est une alliée indispensable pour mener n'importe quel projet auprès du conseil d'établissement.*
- **Comité consultatif des enseignant·e·s** : Au sein de chaque établissement secondaire, des enseignants et enseignantes, élu·e·s par l'ensemble du personnel pédagogique, forment un comité consultatif. Celui-ci est obligatoirement consulté quand il s'agit de mettre en application des décisions d'ordre pédagogique au sein de l'établissement.
- **Enseignant·e·s** : Par définition l'enseignant·e dispense des cours dans sa spécialisation dans l'établissement. Il·elle a aussi le droit de participer à la détermination d'un projet éducatif à l'école. *Elles et ils sont donc pour vous des personnes importantes, qui pourraient vous appuyer en passant par exemple par le comité consultatif pour convaincre le conseil d'établissement !*
- **Conseil étudiant et comités étudiants** : Un comité, c'est un groupe d'étudiant·e·s qui se rassemble autour d'une cause ou d'un intérêt (environnement, mobilisation, radio étudiante, journal, etc). *Ces comités ont une visibilité auprès des étudiant·e·s et des comités enseignants, vous en faites même peut-être partie ! Il serait judicieux de les solliciter pour porter plusieurs des missions émises par l'Agenda.*
- **Elèves**: Les mieux placé·e·s pour connaître les besoins des jeunes. Selon leur niveau d'engagement au sein de l'établissement, les élèves peuvent être des moteurs de transformation. *En s'engageant par exemple dans un des comités étudiants ?*

# PROCÉDURE POUR ENVOI D'UN COURRIEL

Afin de faire connaître l'Agenda GMR 2030 ou encore pour solliciter une audience lors d'une rencontre du Conseil d'établissement, l'envoi d'un courriel est une bonne façon de procéder. Voici une démarche à suivre si vous n'y êtes pas familiarisés:

**Étape A.** Dans la case « De », inscrivez votre adresse courriel. Le destinataire vous répondra à cette adresse, à moins d'un avis contraire de votre part.

**Étape B.** Dans la case « À », inscrivez l'adresse courriel du destinataire. Si vous faites un envoi à plusieurs personnes en même temps, il est avisé d'utiliser le cci (copie carbone invisible) afin que les autres ne voient pas les courriels de tout le monde. Si tu utilises le cci, mets ton adresse à toi dans le « À » aussi.

**Étape C.** Dans la case « Objet », inscris un titre qui résume bien le but de votre demande et qui est accrocheur.

**Étape D.** Dans la case destinée à écrire le message, écrivez votre lettre.

**Étape E.** Signez votre message. Vous devez inscrire les noms et prénoms de tous les membres de l'équipe, le nom de votre groupe et le nom de votre école. Si vous le désirez, vous pouvez inscrire un numéro de téléphone auquel on pourra vous joindre pour des questions ou des précisions.

**Étape F.** Mettre l'Agenda GMR 2030 en pièce jointe et tout autre document pertinent.

**Étape G.** Une fois votre courriel rédigé, assurez-vous qu'il ne contienne aucune faute. Vous pourrez ensuite appuyer sur la touche « envoyer ».

**De :** *fondationmf@lalettre.com*  
**À :** *direction@avenirbrillant.org*  
**Objet :** *Signature de l'Agenda GMR 2030*  
**Message :**

*Bonjour (nom de la personne), (fonction occupée) !*

*Merci beaucoup de l'intérêt que vous porterez à notre demande. Veuillez accepter (Madame ou Monsieur), nos meilleures salutations.*

*Vos noms, le comité et l'école*  
*Téléphone : 418 123-4567*

# EXEMPLE D'UN COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21

Commencez le communiqué par ce type de bandeau.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Photo ou logo ?

*Note : Ce communiqué est modifiable sur la version en ligne de l'Agenda. Nous vous suggérons d'y inclure des photos si c'est possible.*

L'école ou le CSS de \_\_\_\_\_ signe l'**Agenda GMR 2030** afin d'améliorer sa gestion des matières résiduelles tant en quantité qu'en qualité.

**Ville, date** : L'établissement s'est engagé à améliorer sa gestion des matières résiduelles en signant l'**Agenda GMR 2030** lors de la séance de son conseil d'établissement tenu le (*date*). En effet, dans un horizon de cinq ans, ce sont (x) missions qui seront réalisées dans chacun des 3 volets suivants; missions liées à la gestion ou aux politiques adoptées (politique environnementale, nomination de personnes ressources, soutien aux comités étudiants), missions liées aux connaissances (formation, éducation, sensibilisation en continue), missions liées aux ressources matérielles/équipements (locaux, îlots de tri, consignAction).

Entre 2014 et 2018, des études réalisées par la Communauté métropolitaine de Québec sur son territoire ont démontré que seulement 11 % des matières sont récupérées dans les écoles secondaires, contre 38 à 48 % dans les cégeps et universités. C'est à l'initiative d'**ENvironnement JEUnesse** et de la **Fondation Monique-Fitz-Back**, en partenariat avec Québec'ERE via le programme *Gère tes matières* que les écoles du Québec ont été invitées à prioriser cette problématique et à signer l'**Agenda GMR 2030**.

(Note : Un communiqué de presse contient souvent une citation. Nous vous proposons d'en mettre une qui est adaptée à votre situation. Voici deux exemples :)

La direction est particulièrement fière du comité représentatif constitué en vue de la réalisation des missions et du suivi de l'Agenda d'année en année. « Un solide coup de barre collectif devait être fait pour atteindre les objectifs québécois de réduire à 525 kg ou moins par habitant la quantité de matières résiduelles éliminées et l'école est un lieu important d'adoption de bonnes pratiques environnementales qui peuvent se répercuter au sein de la cellule familiale, » faisait remarquer, un·e de l'organisation. « Nous, les jeunes, pouvons faire la différence. S'il y a une cause environnementale sur laquelle nous avons une prise, c'est bien la façon dont nous consommons et jetons nos choses. En plus, ça diminue l'émission de gaz à effet de serre ! » ajoutait \_\_\_ du comité environnement de l'école.

**Contact :**

Prénom et nom, poste et organisation, téléphone et/ou courriel

**Suivre le projet :**

Ex: [www.geretesmatieres.ca](http://www.geretesmatieres.ca)

Ex: [enjeu.qc.ca/programmes-de-certification/matiere-verte](http://enjeu.qc.ca/programmes-de-certification/matiere-verte)

**Finissez le communiqué par un deuxième bandeau.**

## Organismes en soutien ou en accompagnement

Vos organismes initiateurs de la démarche Agenda GMR 2030:

- La Fondation Monique-Fitz-Back, où vous trouverez le Programme d'aide financière, l'octroi de bourse ou encore la participation à des événements jeunesse.

Courriel : [fmf@fondationmf.ca](mailto:fmf@fondationmf.ca)

- ENvironnement JEUnesse, où vous trouverez le programme Matière verte et le colloque annuel.

Courriel : [programmes@enjeu.qc.ca](mailto:programmes@enjeu.qc.ca)

- Québec'ERE, qui forme et accompagne les écoles autant sur le terrain que par la rédaction de plans de gestion des matières résiduelles.

Courriel : [info@quebec-ere.org](mailto:info@quebec-ere.org)

- Gère tes matières, où vous trouverez tous les documents relatifs à cette campagne de mobilisation visant l'amélioration des matières résiduelles dans les écoles.

Autres ressources:

- Jeunesse Actes, où vous trouverez des ressources pour le fonctionnement en comité, des offres d'ateliers en leadership ou encore le Rassemblement Jeunesse annuel.
- RECYC-Québec, pour des affiches, des outils de sensibilisation, pour se tenir au fait de l'actualité en GMR au Québec.
- Lab 22, pour de l'accompagnement d'école en GMR.
- ÉcoÉcoles Canada, pour des idées et des certifications.
- Réseau in-terre-actif, pour des activités, des outils de sensibilisation et des capsules vidéo.

- Écoles écocitoyennes de l'Outaouais, pour une panoplie d'outils, tous plus intéressants les uns que les autres, dont une caractérisation des matières résiduelles et la création d'un mini-écocentre.

## Réduction

- Partage-club, pour des ressources et du soutien dans le partage de biens et de services.
- Semaine de réduction des déchets(fin octobre), pour des outils, des guides et des défis d'engagements à la réduction pour les écoles(code z).
- Journée sans achat (fin novembre)
- Fais durer tes appareils (Protégez-vous et RECYC-QC).
- Bye bye plastique (ENvironnement JEUnesse).
- Fiches Tendance Bazar, pour réaliser des projets concrets en milieu scolaire, pour la sensibilisation à la consommation responsable et à la réduction des déchets en lien avec l'industrie de la mode.

## Collecte sélective

- Consignation : Contenants consignés
- Recycler mes électroniques avec Arpe-Québec,  
Ordinateurs pour les écoles, OPEQ : Appareils électroniques
- Concours de recyclage de piles organisé par ENvironnement JEUnesse et Appel à recycler : récupération de piles et concours.
- Cartouches d'encre : Mira
- Peinture : Éco-peinture, Ça va où ? si vous avez des interrogations.

## Journées ou semaines thématiques

- [Semaine de réduction des déchets](#)
- [Journée sans maquillage](#)
- [Journée sans achat](#)
- [Ressources pour une journée sans achat](#)
- [Projet z et Code z](#)

## Activités pédagogiques

- Voir les 6 activités pédagogiques produites par [Gère tes matières](#) pour intégrer le sujet de la GMR dans les cours de mathématique, science et technologie, langues, univers social, arts et ECC.
- Voir aussi [le Réseau Interactif](#)

## Articles de journaux, vidéos ou balados

- Articles sur les peuples des ordures, [les Zabballines](#), de Radio-Canada ou la [vidéo](#).
- Chanson d'Alaclair Ensemble- [Mets du respect dans ton bac](#).
- [Un Point Cinq](#), le média de l'action climatique au Québec.
- Génial et la [biométhanisation](#) :  
[\[Vidéo\] une journée au centre de tri de Mammouth Hebdo](#)  
[Les Alternateurs d'Hydro-Québec, visite d'un centre de tri](#)  
[\[Documentaire\] Tout déballer](#)  
[\[Balado\] Hélène et ses déchets](#)

# DIAPORAMAS DE BONNES PRATIQUES (DONT VOICI UN ÉCHANTILLON)

## Production de déchets dans notre école

Tonnage  
annuel

Poids par personne  
fréquentant notre école



Et dans le bac  
de RÉCUP' on  
met quoi ?



Contenants,  
emballages,  
imprimés.  
C'est tout !



## Les astuces avant de mettre son emballage à la récup' !



Défaire et plier ses  
emballages en carton

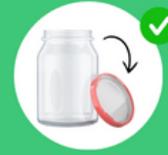


Séparer les différentes  
matières

## Les astuces avant de mettre son contenant à la récup' !



Vider et rincer  
ses contenants



Retirer ses couvercles  
des pots  
(ex : verre/métal)



Mais laisser ses  
bouchons en plastique  
(ex : plastique/plastique)

## Ne pas mettre à la récup' !



Les emballages en polystyrène  
ou styromousse



Les emballages dits  
"biodégradables"



Les objets en plastique

## Il y a du nouveau avec la consigne !



Depuis novembre 2023



Tout contenant en  
aluminium de 100 ml  
à 2 litres

+ Passage à  
10 cents !

En mars 2025



Tout contenant  
en plastique  
de 100 ml à 2  
litres

Les diapos (modifiables) sont regroupées dans un diaporama sur la  
version en ligne de l'Agenda GMR 2030.

# AFFICHES DESTINÉES AUX DIFFÉRENTS BACS DE RÉCUP'

(DONT VOICI UN ÉCHANTILLON)

**Direction le bac de récup' !**

Ne te prends pas la tête  
laisse le bouchon vissé !

**Verre**

**Plastique**

**Carton, Papier**

**Métal**

À pousser dans la brique !

Penses-tu que je peux être consigné ?

**Direction la poubelle !**

Attention aux blessures !

**Papier à usage unique : mouchoir**

**Verre cassé**

**Couverts et petits objets en plastique**

**Direction la consigne !**

Tout contenant en plastique de 100 ml à 2 litres

Tout contenant en aluminium de 100 ml à 2 litres

L'intégralité des diapos (modifiables) sont disponibles dans un diaporama sur la version en ligne de l'Agenda GMR 2030.

**Biométhanisation** : procédé de transformation de la matière organique par un ensemble de micro-organismes en l'absence d'oxygène (anaérobie). Ce phénomène s'accompagne de la production de biogaz, mélange gazeux combustible, et d'un résidu habituellement solide appelé digestat. La biométhanisation est un type de valorisation.

**Centre de tri** : lieu où s'effectuent le tri et le conditionnement des matières récupérées par la collecte sélective, notamment les matières recyclables et les résidus de construction, de rénovation et de démolition, en vue de leur recyclage ou de leur valorisation.

**Collecte des déchets** : système de collecte des matières résiduelles, c'est-à-dire des restes, des résidus ou des détritiques, organisé par une ville ou une municipalité. Cette collecte est acheminée vers un incinérateur ou un site d'enfouissement. La collecte des déchets touche à tout ce qui est mis aux poubelles.

**Collecte sélective** : mode de récupération qui permet de cueillir des matières résiduelles pour en favoriser la mise en valeur. La collecte sélective procède par apport volontaire à un point de dépôt (point de vente, conteneur, déchetterie ou ressourcerie) ou collecte de porte à porte en bordure de rue.

**Compostage** : procédé de valorisation biologique aérobie (avec oxygène) qui s'opère grâce au travail de divers microorganismes et produit du compost. Le compostage est un type de valorisation.

**Consigne** : système qui exige un coût supplémentaire à l'achat du contenant. Ce montant est remis à l'acheteur·euse seulement si celui-ci, celle-ci retourne le contenant aux commerçant·e-s. Au Québec, la consigne concerne, pour le moment, les contenants de boisson.

**Écocentre** : lieu de dépôt volontaire de matières résiduelles qui ne sont pas ramassées par la collecte régulière ou la collecte sélective de porte à porte. Y sont généralement acceptés les résidus encombrants, les résidus domestiques dangereux et les matières résiduelles recyclables, réemployables ou valorisables.

**Élimination** : toute opération visant le dépôt ou le rejet définitif des matières résiduelles dans l'environnement, notamment l'incinération ou l'enfouissement.

**Empreinte écologique** : une estimation de la surface (terrestre ou aquatique) nécessaire pour permettre à un individu, une entreprise ou un pays de soutenir son mode de vie ou ses activités. Elle englobe toutes les ressources nécessaires pour répondre à l'ensemble des besoins de cet individu et assurer l'élimination des déchets qu'il produit.

**Enfouissement** : dépôt et compactage des déchets dans des fosses appelées lieux d'enfouissement technique (LET).

**Gaz à effet de serre** : composants gazeux qui contribuent à retenir la chaleur près de la surface de la Terre. L'augmentation de leur concentration dans l'atmosphère terrestre est l'un des facteurs à l'origine des changements climatiques.

**Herbicyclage** : recyclage du gazon tondu qu'on laisse se décomposer directement au sol plutôt que de le destiner à la valorisation ou à l'élimination.

**Incinération** : procédé qui consiste à brûler des matières à très haute température. L'incinération produit des émissions gazeuses, des résidus solides (mâchefers) ainsi que des cendres volantes. L'incinération produit également des substances hautement toxiques, dont les dioxines et les furanes.

**Jour du dépassement** : le Jour du dépassement représente le moment où l'utilisation par l'humanité des ressources naturelles dépasse ce que la Terre peut renouveler en une année. Il est calculé en prenant en compte plusieurs facteurs tels que la consommation d'énergie, l'exploitation forestière, l'agriculture et la production de déchets.

**Mâchefer** : résidu solide provenant de l'incinération des matières résiduelles laissées en fond de four et constituées principalement de matériaux incombustibles (verre, métal, etc.).

**Matières organiques** : résidus alimentaires et verts ainsi que les autres matières compostables (incluant les assiettes en carton souillées).

**Matières valorisables** : matières collectées selon un mode de récupération qui permet de recueillir des matières résiduelles pour en favoriser la mise en valeur par la suite (ex. recyclage et compostage).

**Matières recyclables** : matières pouvant être réintroduites dans le procédé de production dont elles sont issues ou dans un procédé similaire utilisant le même type de matériaux.

**Matières résiduelles** : tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation; tout matériau, toute substance ou tout produit ou, plus généralement, tout bien meuble abandonné ou que le-la détenteur·trice destine à l'abandon et qui pourra être détourné de l'élimination grâce à la récupération.

**Multicouches** : constitué de plusieurs couches de matériaux différents. Par exemple: carton de lait, boîte de jus aussi appelé TetraPak.

**Récupération** : façon de mettre en commun, à partir de la maison, par voie de collecte, de point de dépôt ou d'entreposage, des matières résiduelles en vue de leur valorisation.

**Recyclage** : utilisation d'une matière secondaire dans le cycle de production en remplacement total ou partiel d'une matière vierge. Le tri des déchets prévoit un contenant pour les produits recyclables. Recyclage du papier et du verre.

**Réduction à la source** : tout moyen permettant de prévenir ou de réduire la génération de matières résiduelles lors de la conception, de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation d'un produit.

**Réemploi** : utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage sans modification de son apparence ou de ses propriétés pour un usage identique à celui pour lequel il a été conçu. Le réemploi est un type de valorisation.

**Résidu domestique dangereux** : produit d'usage courant représentant un danger s'il est mis au rebut, comprenant de manière non exhaustive : acides, engrais, batteries et piles, huiles usées et filtres, médicaments, peintures, pesticides, propane, antigel, produits d'entretien et nettoyants, produits chimiques pour piscine, etc.

**Résidus ultimes** : résidu ou déchet n'étant plus susceptible d'être valorisé dans les conditions techniques et économiques disponibles. Cela comprend les rejets d'installations de recyclage ou de valorisation ainsi que les particules fines et les autres matières résiduelles trop dégradées et ne correspondant à aucune catégorie de matières résiduelles potentiellement valorisables.

**Responsabilité élargie des producteurs** : principe par lequel les entreprises qui mettent sur le marché des produits sont responsables de leur gestion en fin de vie.

**Réutilisation** : toute opération par laquelle des substances, des matières ou des produits qui sont devenus des déchets sont préparés en vue de la réutilisation, par exemple par le nettoyage ou la réparation.

**Système de consigne** : mode de récupération utilisant la perception d'une somme d'argent à l'achat d'un produit, remboursable en totalité ou partiellement, pour en favoriser la récupération après consommation.

**Taux de récupération** : correspond au rapport entre les quantités de matières collectées en vue d'être mises en valeur ou recyclées et les quantités générées.

**Valorisation** : toute opération visant, par le recyclage, le traitement biologique (dont le compostage et la biométhanisation), l'épandage sur le sol, la régénération ou toute autre action qui ne constitue pas de l'élimination, à obtenir à partir de matières résiduelles des éléments, des produits utiles ou de l'énergie. L'expression « mise en valeur » est souvent utilisée comme synonyme du terme « valorisation ».

**Vermicompostage** ou **lombricompostage**: technique de compostage qui utilise le travail des vers rouges. Celle-ci peut se faire à l'intérieur et toute l'année, et permet de transformer les restes de certains aliments ainsi que les restes de jardins en engrais.

# 6. AIDÉ-MÉMOIRE

## Avant d'aller rencontrer les instances décisionnelles

- Prendre connaissance de l'ensemble du contenu de la trousse Agenda GMR 2030 afin de se donner une vision globale de toutes les possibilités.
- Imprimer le grand calendrier et découper les 33 missions (sur carton de préférence).
- Demander des appuis auprès des instances du milieu (vie étudiante, comité consultatif, etc.).
- Demander du soutien auprès d'organismes jeunesse (voir la sitographie).
- Prendre connaissance de l'organigramme scolaire.

## Pendant

(enclenchement de la démarche menant à la signature de l'Agenda)

- S'inscrire à des concours (Rhinos, pires).
- Utiliser la banque de diapositives pour les écrans scolaires.
- Demander une certification (Programme Matière verte, ou Actes avec ÉcoÉcoles).
- Revoir l'Agenda et l'ajuster.

## Après la signature par l'école

- Présenter l'Agenda à la direction générale du CSS.
- Envoyer les courriels pour une audience lors d'une séance du conseil d'établissement.
- Établir un plan d'action à l'aide du guide de la boîte à outils.
- Prendre des photos et des vidéos pour illustrer la démarche et la promouvoir.
- Publier la démarche dans les médias (voir exemple de communiqué de presse dans la boîte à outils).
- Déposer une demande d'aide financière auprès du Programme d'aide financière de la Fondation Monique-Fitz-Back.







PLANIFIONS BIEN!

# Agenda GMR 2030

TRIONS MIEUX!



Une initiative de

En partenariat avec

Dans le cadre de



Fondation  
Monique-  
Fitz-Back



Environnement  
Jeunesse



Québec'ERE  
environnement et développement durable



Gère  
tes  
matières

# FICHES MISSIONS

## À DÉCOUPER -----

**G0.** Signer l'Agenda GMR 2030.



Signé par le conseil d'établissement, la direction. Le comité environnement de la CSS, le comité consultatif des enseignant-e-s, le gouvernement étudiant le peuvent aussi.

**G1.** S'approprier les missions de l'Agenda GMR 2030 et les adapter à la réalité du milieu.



Un comité représentatif des différent-e-s acteur-trice-s de l'école planifie les différentes missions sur le calendrier géant de l'Agenda selon les années et identifie les responsables de ces missions.

**G2.** Rédiger une politique environnementale locale.



Voir le Guide de démarrage et les exemples dans la boîte à outils pour s'inspirer. Celle-ci peut-être rédigée par un comité de travail ou des étudiants de secondaire 5.

**G3.** Adopter un plan de gestion des matières résiduelles qui implique les différents acteur·trice·s du milieu. 

Acteur·trice·s possibles : gestionnaire de la cafétéria, personnel d'entretien et de maintenance, comité environnement, comité consultatif, vie étudiante, direction, secrétariat. (Voir le guide de plan de gestion dans la boîte à outils).

**G4.** Se doter d'une politique d'achat en vrac et local. 

Cette politique peut être intégrée dans la politique environnementale ou dans une démarche de transition socio-écologique.

**G5.1.** Former un comité environnement ou un comité de développement durable au sein de la CSS. 

Former des membres du personnel cadre, de PNE, d'enseignant·e·s, d'étudiant·e·s, de conseiller·ère·s, de parents du comité de parents.

**G5.2.** Former un comité environnement ou développement durable au sein de l'école. 

Personnel cadre, PNE, enseignant·e, étudiant·e, conseiller·ère, parent du conseil d'établissement.

**G6.** Créer/Soutenir le comité environnement jeunesse de l'école.



Nomination d'un adulte responsable avec du temps inclus dans sa tâche selon la charge réelle de travail demandé .

Ajouter cette offre d'activité parascolaire lors des journées d'inscription.

**G7.** Créer/Soutenir une friperie scolaire.



Fournir un local, de l'encadrement et de la diffusion de façon ponctuelle ou permanente.

**G8.** Créer/Soutenir un magasin scolaire incluant les objets perdus ou issus de dons.



Fournir un local, de l'encadrement et de la diffusion. Le magasin peut être inclus dans la friperie.

**G9.** Assurer un suivi d'amélioration en GMR par des données chiffrées.



Taux de récupération/production de déchets, gaspillage alimentaire, caractérisation des déchets, etc.

**G10.** Inclure la gestion des matières valorisables (recyclage et compostage) dans les contrats d'entretien de l'école. ★★☆☆

Voir si c'est de l'ordre de la CSS ou de l'école même. Les élèves peuvent gérer les matières à l'interne. Les déposer dans les bons containers à l'extérieur serait du ressort du personnel d'entretien.

**G11.** Obtenir une certification de bonnes pratiques en GMR. ★☆☆

Certification ACTES (ÉcoÉcoles)  
Matière verte (ENJEU)  
ICI on recycle (RECYC-QC)  
ou autres.

**C1.** Offrir de la formation en GMR aux membres du personnel. ★☆☆

Lors des journées pédagogiques en début d'année. Tout le personnel la première année et pour les nouveaux, nouvelles les années subséquentes.

**C2.1.** Formation des élèves dans les classes. ★☆☆

Tournée effectuée par le comité environnement. Voir le diaporama offert dans la boîte à outils.

**C2.2** Formation par des journées ou semaines thématiques.



Semaine de réduction des déchets à la fin octobre, journée sans achat (fin novembre), sans maquillage (mi-juin), Voir la sitographie dans la boîte à outils.

**C2.3** Sorties éducatives.



Visite d'un centre de tri, visite d'un écocentre.

**C2.4** Ateliers de réparation et de réemploi.



Réparation de vélo, de vêtements, d'ajustement des tenues de bal des finissants·e-s, surcyclage, couture, etc.

**C3.** Sensibilisation en continu.



Des campagnes, des concours, des affiches, des rappels sur les réseaux sociaux, des diaporamas sur les écrans de l'école (voir la boîte à outils).

**C4.** Intégrer au programme scolaire de toutes les matières le sujet de la gestion des matières résiduelles.



Utiliser les activités pédagogiques de *Gère tes matières* (voir la sitographie).

**C5.** Démarrer une communauté de pratiques en GMR ou y participer.



Si elle existe.

**C6.1** Expérimenter le lombricompostage.



Pour fins d'éducation et/ou pour fournir de l'engrais au jardin scolaire.

**C6.2** Expérimenter le compostage domestique.



Pour fins d'éducation et/ou pour fournir de l'engrais au jardin scolaire.

**M1.** Installer des îlots de tri intégrant la récupération des matières valorisables.



Contenants consignés ou non, emballages et imprimés recyclables. Résidus alimentaires compostables.

**M2.** Équiper les classes et les corridors de bacs de récupération .



Des bacs esthétiques, facilement manipulables, bien identifiés accessibles et en quantité suffisante. Un programme d'aide financière est offert par la Fondation Monique-Fitz-Back pour l'équipement.

**M3.** Instaurer la collecte des résidus alimentaires dans l'établissement.



Ce peut être du compostage domestique ou la participation à la collecte offerte par la municipalité.

**M4.** Adopter la vaisselle réutilisable.



Ce pourrait être un emploi pour les jeunes qui effectuent le tri des matières avant le lavage.

**M5.** Installer près des îlots de tri une station de lavage.



Les contenants récupérables et réutilisables des boîtes à lunch pourront y être rincés.

**M6.** Installer des îlots multi matières.



Pour récupérer cartouches d'encre (Mira), piles, goupilles de canettes, matériel électronique, crayons, lunettes, etc. Voir la sitographie.

**M7.** Récupérer les livres pour les Écolivres ou des organismes locaux.



“Boîte à livres ou Croque-Livres” ou pour la Fondation des parlementaires. Voir la sitographie.

**M8.** Offrir un local pour ouvrir une friperie.



Ce peut aussi être une friperie thématique temporaire (costumes, tenues de bal, uniformes, etc.).

**M9.** Offrir un local pour ouvrir un magasin de fournitures scolaires.



Les fournitures peuvent provenir des objets perdus. Mettre les concierges à contribution et encadrer le ménage des casiers à la fin de l'année.

**M10.** Favoriser la récupération des contenants consignés.



Une bonne source de revenu pour des projets scolaires. Voir ConsignAction.

Une initiative de



En partenariat avec



Dans le cadre de



# Agenda G

An 1

An 2

An

## Légende



Missions liées à la gestion ou aux politiques adoptées



Missions liées



# AMIR 2030

3

An 4

An 5